

RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

LE RENOUVELLEMENT, C'EST MAINTENANT!

L'insuffisant renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement est aujourd'hui responsable de fuites, d'une mauvaise qualité de l'eau, mais aussi d'une augmentation des coûts de gestion.

Dans la continuité de la 1^{ère} phase des Assises de l'eau, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Banque des Territoires et les professionnels vous accompagnent dans vos projets.



L'ÉTAT DU RÉSEAU: LE POPY BOOM DES RÉSEAUX D'EAU NORMANDS

🔥 La valeur patrimoniale des réseaux d'eau est estimée à **6,2 milliards d'euros** pour la Normandie

🔥 **84 000 km de réseaux**, dont 65 000 km dédiés à l'alimentation en eau potable, 19 000 km de réseaux dédiés à l'assainissement

🔥 60% des réseaux d'eau potable datent de **plus de 40 ans**

🔥 Un taux de renouvellement des canalisations de seulement **0,47%**, soit **deux fois inférieur** à ce qu'il devrait être (pour respecter leur durée de vie). Ceci signifie qu'en Normandie, les réseaux sont « contraints » à une durée de vie de 213 ans (alors qu'elle est estimée, techniquement, entre 60 et 80 ans selon les matériaux par Les Canalisateurs)

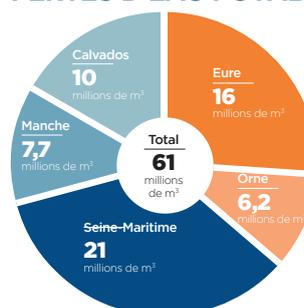
🔥 Un besoin de renouvellement estimé à **2,3 milliards d'euros** sur la période 2020 - 2030

Le **rendement** moyen en Normandie s'élève à **80%**.

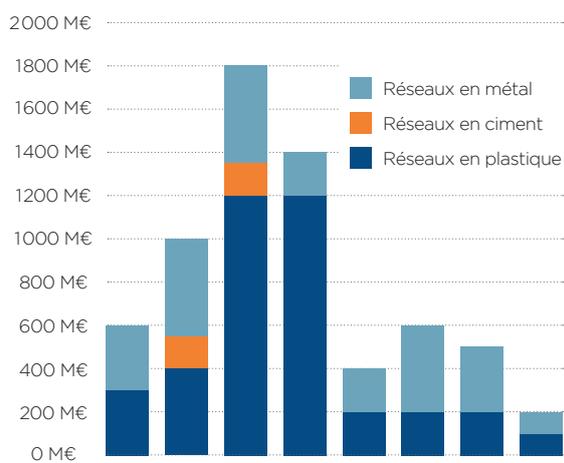
Le **rendement seuil réglementaire** à atteindre s'élève à **85%** (ou 65% + ILC/5).

L'**indice linéaire de pertes** moyen s'élève à **2,43 m³ par km et par jour**.

PERTES D'EAU POTABLE

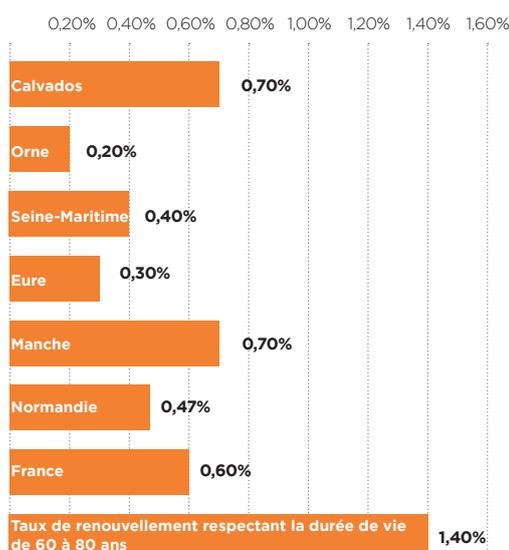


VALEUR PATRIMONIALE ESTIMÉE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE SELON LA PÉRIODE DE POSE ET LE MATÉRIAU



Source: estimation CERC Normandie / Enquête CERHN

TAUX DE RENOUELEMENT DES RÉSEAUX PAR DÉPARTEMENT



Ces résultats sont extraits de l'étude réalisée par la CERC Normandie, avec le concours de la DREAL Normandie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

L'étude complète est disponible à l'adresse suivante: www.frtpnormandie.fr et sur simple demande à la FRTP Normandie.

CONTACT

FRTP Normandie - Les Canalisateurs Normandie
420, avenue des Canadiens
76 650 PETIT-COURONNE
normandie@frntp.fr



FINANCEMENT: LES AIDES

🔹 SUR LES DIAGNOSTICS ET SCHÉMAS DIRECTEURS:

L'analyse de la situation existante
La programmation pluriannuelle
L'élaboration d'un plan de gestion patrimoniale

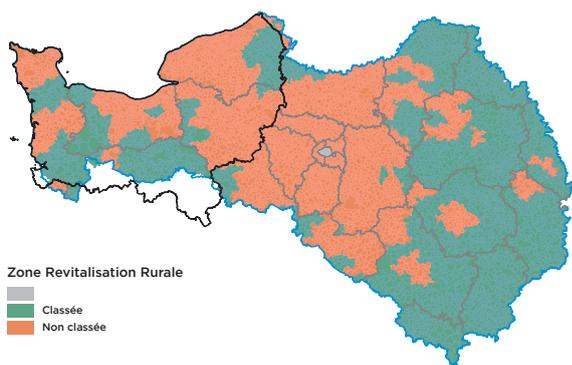
Modalités d'aides de 50% à 80% selon le contenu



🔹 SUR CERTAINS TRAVAUX DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE :

Les réseaux d'interconnexion et transfert

Les réseaux de distribution en cas de risque sanitaire avéré liés aux CVM (chlorure de vinyle monomère)



En ZRR (Zone de Revitalisation Rurale):
les réseaux de distribution jugés prioritaires
par un diagnostic de moins de 10 ans

Modalités d'aides:

Hors ZRR: 30% de subvention + 20% d'avance pour les réseaux d'interconnexion-transferts et les réseaux de distribution en cas de risque sanitaire.

En ZRR: 40% de subvention pour tous les réseaux, avec plafond calculé sur le volume de fuites évitées (d'où une aide inférieure à 40% si le volume de fuites évitées est faible).

Sous condition de mise en œuvre préalable d'actions de préservation de la ressource, et sous réserve du respect des obligations de saisie des données dans le système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA).

🔹 SUR CERTAINS TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT:

Modalités d'aide: 40% de subvention + 20% d'avance (mais, à compter du 01/01/2021, minoré à 20% de subvention + 40% d'avance pour les agglomérations d'assainissement > 10 000 EH en l'absence de zonage pluvial approuvé après enquête publique)

Sous conditions de conformité à un zonage assainissement approuvé après enquête publique et à l'issue d'un diagnostic (à compter du 01/01/2021: diagnostic de moins de 10 ans et pour les agglomérations d'assainissement > 10 000 EH, diagnostic permanent), et sous réserve du respect des obligations de saisie des données dans le système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA).

1 milliard d'euros

Budget prévu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie sur 6 ans (2019 - 2024) pour les réseaux d'assainissement (+14% par rapport au programme précédent alors que le budget global diminue).

Modalités exactes du programme eau & climat 2019-2024 à retrouver sur : www.eau-seine-normandie.fr
NB : d'autres cofinancements locaux peuvent être possibles selon les territoires.

CONTACTS

Agence de l'eau Seine-Normandie
www.eau-seine-normandie.fr

Direction Territoriale et Maritime des Bocages Normands

1, rue de la Pompe CS 70087,
14 203 Hérouville Saint-Clair Cedex
Tél. 02 31 46 20 20 - dbn@aesn.fr

Direction Territoriale et Maritime Seine-Aval

Espace des Marégraphes - Hangar C - CS 41174,
76 176 Rouen Cedex 1
Tél : 02 35 63 61 30 - dsav@aesn.fr



FINANCEMENT: LES PRÊTS SPÉCIFIQUES



BANQUE des
TERRITOIRES



#AquaPrêt

Nous soutenons
vos investissements
dans le secteur
de l'eau

40 ans

Jusqu'à 60 ans
pour les réseaux
(sur justificatif)

Taux du livret A + 0,75 %

Un taux attractif pour vos projets relatifs
au petit cycle et au grand cycle de l'eau

100 %

Financement intégral
du besoin d'emprunt
jusqu'à 5 M€

La Banque des Territoires vous propose l'offre **AQUA PRÊT** pour répondre aux besoins de financements de vos projets de traitement d'eau potable, d'eaux pluviales, d'assainissement, de gestion des espaces et des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

L'intérêt général a choisi sa banque

Contactez votre interlocuteur

[banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr)



@BanqueDesTerr